

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du programme de Master en Comptabilité, Contrôle et Audit de l'Institut Africain de Management (IAM)

Équipe d'évaluateurs :

- Pr Serigne DIOP, Président (académique)
- Dr Assane NDAO, Membre (académique)
- M Mbargou NIAN, Membre (Professionnel)

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, elongated 'S' shape followed by a horizontal line and a small loop at the end.

Août 2025

TABLE DES MATIERES

<i>Introduction.....</i>	<i>3</i>
<i>1. Présentation de l'IAM</i>	<i>3</i>
<i>2. Présentation du programme évalué</i>	<i>3</i>
<i>3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation</i>	<i>4</i>
<i>4. Description de la visite</i>	<i>4</i>
<i>5. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup</i>	<i>5</i>
<i>6. Points forts du programme.....</i>	<i>13</i>
<i>7. Points faibles du programme</i>	<i>14</i>
<i>8. Appréciations générales du programme</i>	<i>14</i>
<i>9. Recommandations à l'établissement.....</i>	<i>14</i>
<i>10. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....</i>	<i>15</i>
<i>11. Proposition de décision :.....</i>	<i>15</i>

Introduction

L’Institut Africain de Management (IAM) a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’innovation (ANAQ-Sup), un rapport d'autoévaluation du programme de Master en Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA) en vue d'obtenir une accréditation.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Professeur Serigne DIOP, du Docteur Assane NDAO et de Monsieur Mbargou NIANG, Expert-comptable, pour procéder à l'évaluation du programme de Master Comptabilité, Contrôle et Audit. Le jeudi 28 août 2025, l'équipe a effectué la mission à l’IAM en vue de vérifier si le programme satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup. Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l’IAM

L’Institut Africain de Management (IAM) créé en 1997 est un établissement privé d’enseignement supérieur. L’institut est autorisé depuis 1996-1997 à dispenser des formations de Bachelor in Business Administration et en Informatique de gestion. Avec l’avènement du système LMD au Sénégal, l’IAM délivre des diplômes de Licences et Masters. L’établissement a produit un rapport d’auto-évaluation de son master en Comptabilité, Contrôle et Audit qui a été présenté devant l’équipe d’experts de l’ANAQ-Sup avant les échanges avec tous les acteurs.

2. Présentation du programme évalué

Le programme Master Comptabilité, Contrôle et Audit est dispensé depuis plusieurs années. Il a été conçu pour contribuer aux côtés de l’État à la diversification et à la professionnalisation des offres de formations, mettre sur le marché de l'emploi des ressources humaines de qualité capables de mobiliser et d’intégrer les techniques comptables, d’audit et de contrôle dans les organisations.

Le parcours Comptabilité, Contrôle et Audit a pour vocation de former des cadres spécialisés en comptabilité, contrôle et audit.

A l'issue de la formation, le diplômé devra avoir des connaissances et compétences dans les métiers de contrôleur de gestion, d’auditeur interne, de contrôleur interne, de risk manager et de comptable.

L'IAM a signé plusieurs conventions avec des entités qui peuvent accueillir les diplômés en stage ou les employer.

3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Dans la forme, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. L'établissement a établi un rapport de 99 pages contenant les informations sur chaque standard ainsi que des annexes donnant une partie des informations nécessaires (les autres étant présentées sur place le jour de l'évaluation).

4. Description de la visite

➤ Déroulement de la visite

Le tableau ci-dessous résume le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30 – 09h00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 11h 00	Discussions avec les responsables de l'institution (DG et son équipe)
11h 00 – 13h30	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h30 – 14h30	Visite des locaux
14h 30 – 15h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts et consultation des éléments de preuve
15h 30 – 16h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La séance d'entretien avec les autorités de l'institution a débuté à 09h00 avec les membres de la Direction Générale qui ont prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts. Ils ont effectué une présentation de l'établissement, notamment les missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les effectifs d'étudiants, la gouvernance, le système d'information et de communication.

Après les discussions avec la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes du personnel de l'institution que sont les enseignants permanents et vacataires, les personnels administratifs techniques et de service, et les étudiants (cf. Annexe pour la liste complète des personnes interrogées). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'établissement. Enfin une restitution orale en présence de l'administration a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les

premiers éléments d'appréciation sur le programme en termes de points forts et de points d'amélioration. La mission d'évaluation sur site a pris fin à 16h00.

➤ *Appréciation de la visite*

Les experts ont apprécié l'atmosphère de travail empreinte de rigueur et de courtoisie. L'engagement du Directeur Général et du Responsable du programme de master en Comptabilité, Contrôle et Audit et leur volonté de bien conduire le programme ne font l'objet d'aucun doute. Les locaux sont adaptés pour abriter le programme. Les enseignants sont constitués en grande majorité de prestataires de services qui ont signé un contrat en bonne et due forme avec l'institution. L'établissement a signé des accords de coopération avec plusieurs organismes. Lors de la visite des locaux, les lieux visités en rapport avec le programme de master en Comptabilité, Contrôle et Audit sont : des salles de cours magistral et de TD bien équipées, des toilettes séparées Hommes/Femmes, les services administratifs, la bibliothèque, le service de scolarité, la salle des professeurs et l'infirmerie.

Les normes d'hygiène et de sécurité sont bien respectées. Le dispositif de secours incendie est bien en place. L'établissement a mis en place une signalétique pour indiquer les locaux spécialisés (bureaux, salle de cours, toilette, etc.) avec un adressage bien visible (distinguant hommes et femmes pour les toilettes).

5. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1. : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.
Appréciation globale du standard : Le master en Comptabilité, Contrôle et Audit de l'IAM est dispensé de manière régulière depuis plusieurs années. Quinze promotions de ce master sont sorties et sont sur le marché du travail. Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.

Appréciation globale du standard :

Le programme de master en Comptabilité, Contrôle et Audit de l'IAM est en cohérence avec les objectifs de l'établissement qui visent entre autres à offrir des formations de très haut niveau à des jeunes dans le cadre de la formation initiale et à des cadres à travers des programmes de formation continue en mettant l'accent sur l'employabilité et l'entrepreneuriat. Le master se donne pour objectif général de former des cadres en Comptabilité, en Audit et en Contrôle de gestion.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

Appréciation globale du standard :

Le programme de formation s'appuie sur un corps enseignant venant du monde académique et du monde professionnel. Des efforts sont également faits pour collaborer étroitement avec des partenaires socioéconomiques ainsi que les acteurs directs du métier. Toutefois, il est important d'améliorer la formalisation des différentes initiatives par la signature de plus de conventions de partenariats afin de pérenniser les acquis et renforcer le corps enseignant par des professionnels.

Des initiatives sont entreprises dans le cadre du suivi des alumni. L'IAM dispose d'un département d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants. Toutefois ce service devra, d'une part, se rapprocher davantage des étudiants du programme et, d'autre part, améliorer le suivi des sortants du programme.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2. : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées

Appréciation globale du standard :

L'IAM dispose d'un organigramme clair avec une déclinaison précise des relations entre les différents acteurs. Les organes de gestion et les organes pédagogiques sont fonctionnels avec une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) opérationnelle qui s'assure que les évaluations des enseignements sont bien prises en compte dans le processus de gestion pédagogique. Les processus, responsabilités et autorités sont bien identifiés avec une démarche participative qui assure la contribution de tous les acteurs. L'IAM s'est inscrit dans une démarche qualité en mettant en avant l'acquisition de compétences spécifiques et transversales, la création d'un environnement incitatif, la coopération avec les milieux scientifiques et professionnels.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale du standard :

Les enseignants rencontrés n'ont pas participé à la révision de la maquette du programme. Les enseignants interrogés ne participent pas aux jurys d'examen. Ils occupent des postes de responsabilité à travers la direction des programmes.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Standard 2.03: Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'IAM dispose d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) qui est fonctionnelle avec comme missions : l'évaluation des contenus des programmes préalablement validés par les pôles et le conseil pédagogique, la mise à jour au début de chaque année, la vérification de la conformité des syllabus et des CV. Elle s'assure de la qualification des enseignants à travers l'examen des CV et contrôle le respect des emplois du temps. Un autre volet important de sa mission consiste à veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité au sein de l'IAM. La

CIAQ veille au suivi des évaluations des enseignements effectuées par les étudiants. De même, elle veille à la prise en compte des résultats de l'enquête de satisfaction auprès des apprenants.

Cependant, les syllabus de cours ne sont pas harmonisés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

Appréciation globale sur le standard :

Le programme de master Comptabilité, Contrôle et Audit de l'IAM existe depuis 2008 et n'a fait l'objet que d'une seule révision. Le master ne fait pas l'objet d'une politique de révision régulière par les instances de gestion du programme.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale du standard :

Le programme dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs conformément à la réglementation en vigueur relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur.

Cependant, plusieurs EC ne disposent pas de syllabus de cours et les quelques syllabus disponibles ne sont pas harmonisés ni actualisés.

Il faut aussi noter que la maquette ne respecte pas la codification des UE et des éléments constitutifs. La maquette comporte une UE mono EC.

Certains EC ne sont pas regroupés par famille. Les intitulés de certaines UE ne reflètent pas leurs contenus : exemple de l'UE finance d'entreprise. Les crédits sont très élevés par exemple les UE Droit, Système d'information de Gestion, Risk management et Finance, etc.

Les copies d'examen font l'objet d'anonymat.

L'encadrement des mémoires de fin d'études par des enseignants de rang B et par des professionnels ne fait pas l'objet d'une supervision par un enseignant-chercheur de rang A.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale du standard :

De manière générale le programme permet d'acquérir des connaissances en Comptabilité, en Contrôle et en Audit.

Il faut aussi noter que la maquette ne contient qu'un seul cours de contrôle de gestion pour une formation en comptabilité-contrôle et audit.

Certains EC nécessaires dans la formation d'un contrôleur de gestion sont absents de la maquette de formation. Il s'agit des EC suivants : Comptabilité analytique approfondie, Approche stratégique du contrôle de gestion, Contrôle de gestion dans les projets, Contrôle de gestion et compétitivité, Management de la qualité totale, Contrôle de gestion bancaire, Contrôle de gestion du secteur public, Contrôle de gestion et gestion des compétences, Analyse de la performance et pilotage stratégique de l'entreprise, Comportements humains dans les organisations, Organisation et management du changement, Big data, Communication financière, etc.

Le cours de contrôle interne est déjà pris en compte dans l'élément constitutif audit interne.

Il y a peu de cours en informatique, pourtant support pour le contrôle de gestion et la comptabilité : Progiciel de Gestion Intégré, Excel et VBA, Base de Données, Système d'Information, etc.

Il est aussi noté l'absence de logiciels métiers pour une formation professionnelle en CCA.

Certains syllabi ne prennent pas en compte les aspects essentiels de la matière : exemple Audit interne, Contrôle de gestion, Audit comptable et financier, Finance d'entreprise, etc.

A cela s'ajoute une non-conformité entre certains syllabus et le cahier de texte : exemple

contrôle de gestion, contrôle interne, etc.

Des EC du cahier de texte sont mal renseignés ou pas renseignés du tout : exemple techniques de détection de fraudes, Droit fiscal, Méthodologie et préparation de mémoire, etc.

L'étudiant suit un cours sur la méthodologie de rédaction de mémoire alors qu'il doit rédiger et soutenir un rapport de stage au semestre 4.

L'absence dans la maquette d'EC dédiés à l'Entrepreneuriat, au Développement personnel, à la Création et à la reprise d'Entreprise doit aussi être signalée.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard :

Les conditions d'obtention et de délivrance de diplômes et attestations sont bien consignées dans des documents mis à la disposition des étudiants. Le règlement intérieur d'IAM indique les conditions d'organisation des évaluations (devoirs et examens), et d'obtention de documents scolaires. Un système informatisé de gestion des notes et des attestations est mis en place à IAM et appliqué au niveau du programme évalué.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard :

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale du standard :

Le programme de master Comptabilité, Contrôle et Audit de l'IAM dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. Cependant, le recrutement du PER intervenant dans le programme ne fait pas l'objet d'un appel à candidature. Il est noté l'inexistence de cellules pédagogiques devant permettre aux enseignants intervenant dans le programme de se concerter et d'ajuster leurs enseignements

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale du standard :

Il n'y a pas, pour le moment, d'activité de recherche à l'IAM. Le volume horaire est consacré essentiellement à l'enseignement. Dans les contrats d'engagement des PER, il n'y a pas de référence relative à la répartition du temps de travail entre les différentes activités (enseignement, recherche, administration).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

Appréciation globale sur le standard :

L'IAM a pris des initiatives pour mieux interagir avec les autres établissements d'enseignements supérieurs au niveau national et international. Toutefois, les experts n'ont pas pu observer une mobilité effective des PER pour le programme évalué.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées.
Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'admission à ce programme sont clairement définies et publiées (site web de l'établissement, flyers, presse, fiches de présentation, journées porte ouverte...). Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Appréciation globale du standard : Les conditions d'études au sein de l'établissement garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.
Appréciation globale du standard : Il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants. Le ratio d'encadrement est globalement satisfaisant du fait des effectifs maîtrisés. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.
Appréciation globale du standard : Aucune mobilité d'étudiants inscrits au programme de master en Comptabilité, Contrôle et Audit n'est encore réalisée. Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard :

Un département dédié à l'insertion est mis en place pour accompagner les étudiants dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'insertion (département Insertion professionnelle). Ce département met à la disposition des étudiants des lettres de recommandations sur demande pour appuyer leur recherche d'emploi/stage. Il a été constaté un faible suivi du niveau d'insertion des diplômés du programme. Des initiatives allant dans le sens d'un meilleur suivi des diplômés du programme sont en phase de développement. L'établissement ne dispose pas d'un incubateur

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard :

La disponibilité des ressources financières et la dotation en équipements et en locaux, assurent à IAM, un déroulement satisfaisant et dans le long terme du programme évalué. Les différents objectifs peuvent être atteints avec l'utilisation des ressources disponibles.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

6. Points forts du programme

- Existence d'un plan stratégique à jour ;
- Existence de locaux et équipements fonctionnels ;
- Existence d'un dispositif de suivi des alumni du programme ;
- Existence de partenariats fonctionnels ;
- Existence des organes de gouvernance pour assurer la validité scientifique des pratiques pédagogiques ;
- CIAQ fonctionnelle ;
- Equipe pédagogique et PATS dynamiques et engagés ;
- Existence d'un dispositif pour l'évaluation des enseignements ;
- Digitalisation des cahiers de texte ;
- Existence de conventions avec des universités étrangères ;
- Existence d'un dispositif de sécurité fonctionnel (extincteurs, issues de secours, etc.) ;

- Existence d'une bibliothèque numérique et physique ;
- Existence d'une infirmerie fonctionnelle.

7. Points faibles du programme

- Codification des UE et EC non structurée selon un modèle reconnu ;
- Certains EC ne sont pas regroupés par famille ;
- Intitulés de certaines UE ne reflètent pas leurs contenus ;
- Présence dans la maquette d'UE mono EC ;
- Nombre de crédits très élevé pour certaines UE ;
- La maquette ne comporte pas certains éléments constitutifs en lien avec la spécialité Contrôle de gestion ;
- Absence de logiciels métiers pour une formation professionnelle en CCA ;
- Certains syllabi ne prennent pas en compte les aspects essentiels de la matière ;
- Non harmonisation des syllabi de cours ;
- Non-conformité entre certains syllabus et le cahier de texte ;
- Des EC du cahier de texte sont mal renseignés ou pas renseignés du tout ;
- Non implication des enseignants dans les jurys de délibération ;
- Absence de supervision des mémoires par un rang A en sciences de Gestion ;
- Absence de cellules pédagogiques ;
- Faible mobilité des étudiants ;
- Faible mobilité pour les PER ;
- Absence d'un incubateur au sein de l'établissement.

8. Appréciations générales du programme

Le programme de master Comptabilité, Contrôle et Audit de l'IAM répond aux objectifs de l'institution. La maquette est conforme aux standards du système LMD mais, elle contient des limites sur le fond. Le programme répond, en partie, à un besoin certain de former des professionnels dans les métiers de la comptabilité, du contrôle et de l'audit.

9. Recommandations à l'établissement

- Codifier les UE et EC conformément aux modèles reconnus ;
- Regrouper certains EC par famille ;
- Revoir les intitulés des UE qui ne reflètent pas leurs contenus ;
- Eviter la présence dans la maquette d'UE mono EC ;

- Revoir les crédits des certaines UE ;
- Ajouter à la maquette les EC cités comme importants dans la formation d'un contrôleur de gestion et actuellement absents de la maquette ;
- Ajouter dans la maquette des EC dédiés aux logiciels métiers en CCA ;
- Reprendre les syllabi dont les contenus ne prennent pas en compte les aspects essentiels de la matière ;
- Harmoniser les syllabi de cours ;
- Assurer la conformité entre les syllabus et le cahier de texte ;
- Renseigner correctement le cahier de texte ;
- Impliquer les enseignants dans les jurys de délibération ;
- Faire superviser les mémoires encadrés par des professionnels et des enseignants de rang B par un enseignant de rang A ;
- Instaurer des cellules pédagogiques ;
- Se doter d'un incubateur au sein de l'établissement.

10. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Sur les volets mobilité des enseignants, recherche et promotion des d'enseignants permanents, les établissements d'enseignement privés ont souvent des difficultés. Il serait important de revoir ces exigences ou de fixer des normes précises à vérifier concrètement sur le terrain.

11. Proposition de décision :

Non Accréditation